



Section du Var

Comité de La Seyne/Six-Fours/Saint-Mandrier

Six-Fours-les-Plages, le 20 avril 2023.

Compte-rendu de l'assemblée générale « 2022 », tenue le 13 avril 2023.

Conformément à la convocation du 1er mars, l'AG s'est tenue le 13 avril en la salle des associations de Six-Fours. Il y avait 38 membres du comité présents ou représentés, plus des amis de la SMLH, des invités et des conjoints. Un café d'accueil était préparé à leur attention à partir de 10h.

La réunion est ouverte à 10h30 par le président : Denis Perrier, qui fait entrer les drapeaux portés par Rémy Caron et Patrick Laurendeau, et fait observer une minute de silence à la mémoire de nos disparus.

Remerciements – Le Président remercie nos porte-drapeaux (incluant Roger Duperray) qui sont très sollicités au profit du comité sur nos trois communes - et souvent pour des événements tristes, dans des délais restreints.

Il remercie nos invités : Mr Fabrice Dedons, délégué aux associations patriotiques de Saint-Mandrier qui représente Mr Gilles Vincent, maire de Saint-Mandrier-sur-Mer ; Mr Pierre Lasbordes, vice-président de la section S.M.L.H. du Var en charge de la jeunesse qui représente notre président de section, Mr Alain Marais, excusé.

La municipalité de La Seyne nous a prié de les excuser pour leur absence (Nathalie Bicais, Gérard Beccaria).

Denis Perrier, délégué au Devoir de mémoire représente Jean-Sébastien Vialatte, maire de Six-Fours-les-Plages.

Ordre du jour – Le secrétaire : Dominique Planet, rappelle l'ordre du jour qui sert de trame à ce compte-rendu.

Il n'y a pas d'élection, les décisions se prennent à la majorité simple.

Rapport moral du président (disponible en intégralité dans notre page web).

Fin 2022, nous étions 141 sociétaires (contre 150 fin 2021) : 118 Légionnaires et 23 Membres associées (5 non cotisants), auxquels ajouter 5 amis, ce qui porte à 146 le nombre de membres actifs du comité.

Il y a aussi 61 Légionnaires non adhérents : les « prospects » (l'essentiel des mouvements est sur notre page web).

VOTE : le rapport moral 2022 est **approuvé à l'unanimité**.

Compte-rendu d'activités par le secrétaire (disponible en intégralité dans notre page web).

Avec une année 2022 complète (2021 tronquée du fait COVID), notre rapport – encore imparfait – montre bien que nous avons fait plus dans tous les domaines (et mieux?), surtout pour l'entraide, ce qui est logique au niveau d'un comité ! Voir l'intervention (commentaires et tableaux comparatifs) en intégralité sur notre page web.

Toutes nos activités sont relatées sur la page web du comité ainsi que les communications ponctuelles pour chaque événement, trimestrielles pour le bulletin d'info postal (et une communication minimale vers les prospects).

A noter cependant que l'implication dans l'organisation de la section de notre président (subventions apprentissage) et de notre secrétaire (trésorier et expert site) représente des charges supplémentaires.

VOTE : le rapport d'activité 2022 est **approuvé à l'unanimité**.

Bilan financier par le trésorier : Edgard Bernère (disponible en intégralité dans notre page web).

L'année 2022 a commencé avec 3.289€ et s'est terminée avec 2.362€. La belle situation issue : des 2 années COVID, de vos cotisations et de la constance des donateurs, nous a permis d'apporter un bon soutien à l'apprentissage (750€) et de modérer le coût des manifestations, avec une cérémonie des vœux intégralement prise en charge. Nous avons aussi renouvelé la binteloterie qui permet de remercier nos partenaires bénévoles.

VOTE : le bilan financier 2022 est **approuvé à l'unanimité**.

Programme prévisionnel d'activités par Olivier Blonce – vice-président (disponible dans notre page web).

Il est conçu en réunion du comité élargi aux responsables de secteur, l'organisation des activités étant répartie, et se précise : de l'idée au projet, des contacts préalables à l'organisation finale.

Lecture est faite des activités déjà passées et à venir, incluant : sorties, conférences, événements, cérémonies ...

VOTE : le programme d'activités 2023 est **approuvé à l'unanimité**.



Section du Var

Comité de La Seyne/Six-Fours/Saint-Mandrier

Six-Fours-les-Plages, le 20 avril 2023.

Cooptation de Jocelyne Caprile en tant que vice-présidente du comité.

Déjà cooptée au niveau du bureau, courant 2022 sur un poste disponible, il est demandé à l'assemblée de se prononcer sur sa nomination dans le bureau.

VOTE : Jocelyne Caprile est **cooptée à l'unanimité**.

Remise d'une carte d'AMI.

Notre porte-drapeau : Roger Duperray, qui œuvrait depuis longtemps pour notre comité – en cas de besoin, au cas par cas – est reçu dans la Société en tant qu'AMI de la SMLH.

Il lui est remis la lettre d'accueil du président national : Alain Coldefy, ainsi que sa carte de membre.

APPLAUDISSEMENTS.

Déclaration en Préfecture.

Avec l'informatisation des procédures et des fichiers de nos partenaires (institutionnels et fournisseurs), il nous est demandé notre référence d'association pour bien identifier le comité ... à part. A ce titre, notre président doit déclarer notre comité en Préfecture afin d'obtenir « ce précieux Sésame » !

VOTE : **l'accord est donné à l'unanimité**.

Intervention de Pierre Lasbordes : représentant de la section S.M.L.H. du Var.

Tout d'abord, je vous convie à votre assemblée de section – 11 mai 2023 au « Domaine du Coudon » - où le général Guignon remettra l'écharpe et la plaque de Grand' Croix de la Légion d'Honneur au général André Fayette.

Entraide : nous dirigeons notamment une campagne de qualification des EHPAD avec conventions à la clé.

Solidarité : je citerai en exemple l'action du comité de Draguignan pour offrir des repas aux étudiants.

Apprentissage : je prends comme exemple l'action de Patrick Chevalier – tuteur de l'apprenti Evan Cavaye, qui a été meilleur apprenti du Var pour la SMLH et a représenté notre action au prix national SMLH d'Avignon ainsi que

plus récemment au rassemblement organisé par le rectorat de Nice à Cannes. En 2023, notre action s'étendra en plus aux métiers du BTP. En matière de culture et communication, les actions pilotées par la section sont nombreuses et avec celles des comités, elles sont reprises sur le site dynamique de la section. Nous avons en projet un support d'intervention en milieu scolaire et une « exposition itinérante ». Par ailleurs depuis cette année, nous associons les présidents de comité à nombre de réunions de section. (qualifié de très intéressant par Denis Perrier).

Intervention de Fabrice Dedons : représentant le maire de Saint-Mandrier-sur-Mer.

Avec la municipalité, nous sommes extrêmement attachés au devoir de mémoire et à la relation avec les 8 associations patriotiques de Saint-Mandrier et nous n'avons qu'à nous louer du partenariat avec votre comité.

Notamment, nous avons eu un grand plaisir à favoriser l'organisation de la cérémonie en mémoire du C.F Claude Sacksteder : « Madame, ce fut un grand honneur ». Patrick Chevalier vous représente à chaque manifestation patriotique et je suis heureux et fier d'entendre que votre drapeau sera présent chez nous le 14 juillet 2023.

Questions/Réponses ... Suggestions :

Combien y avait-il de candidats à l'apprentissage ? En fait, nous avons primé 14 apprentis dans un panel de 54 dossiers obtenus des organismes d'éducation, mais ce nombre de dossiers avait été volontairement limité pour tenir compte de nos capacités (un apprenti = un tuteur à la SMLH), du temps nécessaire à la commission d'apprentissage du Var pour examiner les dossiers, du potentiel du jury qui comprend des personnalités extérieures ... Le nombre d'apprentis sur l'ensemble des CFA du Var pour les 4 métiers analysés se monte à des milliers !

Suggestion : organiser une sortie au Musée des Compagnons du Tour de France (Alès ?). A rechercher.

Le président fait sortir les drapeaux et clôt l'assemblée générale à 12h. Il invite les participants à se diriger vers l'Auberge du Mont Salva au Brus, alors que les bénévoles rangent et nettoient la salle

Le secrétaire : D. Planet

Le président : D. Perrier